

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Arrêté du 26 mars 2024 portant modification du calendrier des épreuves de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'éducateur principal de la protection judiciaire de la jeunesse au titre de 2024 ouvert par arrêté du 10 janvier 2024

NOR : JUSF2405240A

Par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 26 mars 2024, le calendrier des épreuves de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'éducateur principal de la protection judiciaire de la jeunesse, au titre de 2024, ouvert par arrêté du 10 janvier 2024, est modifié selon les dispositions suivantes :

« L'épreuve écrite d'admissibilité aura lieu dans la direction interrégionale ou direction territoriale d'outre-mer d'inscription le mardi 21 mai 2024. »